



Communiqué

Pour diffusion immédiate
CNW Code 35
Hebdos régionaux du Bas Saint-Laurent

Projet de parc éolien de la Madawaska à Dégelis et Saint-Jean-de-la-Lande Le BAPE tient une séance publique d'information

Québec, le 13 novembre 2024 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) annonce le début de la période d'information publique sur le [projet de parc éolien de la Madawaska sur les territoires de la ville de Dégelis et de la municipalité de Saint-Jean-de-la-Lande par Parc éolien de la Madawaska S.E.C.](#) et invite la population à la séance publique d'information qui se tiendra le 26 novembre 2024.

Au cours de cette séance, les citoyens et citoyennes pourront assister à une présentation de Parc éolien de la Madawaska S.E.C., l'initiateur du projet. Ils pourront ensuite poser des questions et obtenir des renseignements concernant le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur le rôle du BAPE.

Date : Le 26 novembre 2024

Heure : 19 h 30

Endroit : Hôtel 1212, 612, avenue Principale à Dégelis

Aussi en direct sur le [site Web](#) et la [page Facebook](#) du BAPE



Photo fournie par EDF Renouvelables Canada

Où consulter la documentation sur le projet?

L'ensemble de la documentation est disponible en version électronique à deux endroits, soit la [page dédiée au projet sur le site Web du BAPE](#), ainsi que dans le [Registre des évaluations environnementales](#), sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Les documents peuvent aussi être consultés en version papier à la bibliothèque municipale de Dégelis, située au 384, avenue Principale à Dégelis ainsi qu'au bureau du BAPE. Les citoyens et citoyennes peuvent en tout temps communiquer avec le BAPE pour obtenir plus d'informations.

Les citoyens et citoyennes, les groupes, les municipalités ou les organismes qui souhaitent que le BAPE fasse un examen public sur les aspects sociaux, écologiques et économiques du projet ont jusqu'au 13 décembre pour faire une [demande de consultation publique ou de médiation](#) auprès du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

À propos du BAPE

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement que lui confie le ministre responsable de l'Environnement et qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux et abonnez-vous à l'infolettre, [L'heure juste](#).



– 30 –

Source : Véronique Beaulieu
Conseillère en communication
581 925-0654 ou 1 800 463-4732
eolien.madawaska@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca